



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Une législation canadienne efficace et cohérente afin d'améliorer la sécurité des travailleurs, du public et de la communauté

Calgary, le 1 août 2012. – Tous les canadiens bénéficieraient d'une meilleure législation en matière de pratiques d'excavation sécuritaire selon le *Canadian Common Ground Alliance*.

La principale cause de dommages aux infrastructures souterraines telles que les conduites de gaz naturel, les oléoducs, les fils électriques et les réseaux de télécommunications est sans contredit l'excavation non localisée.

Selon Mike Sullivan, président du [Canadian Common Ground Alliance](#), l'identification, la localisation et le marquage de l'emplacement des infrastructures souterraines sont indispensables avant de commencer l'excavation peu importe s'il s'agit de travaux routiers, de construction résidentielle ou commerciale ou encore d'un projet résidentiel tel que la construction d'une clôture ou d'une terrasse. De bonnes pratiques d'excavation assurent le déroulement efficace et sécuritaire des projets d'excavation et de construction.

Le *Canadian Common Ground Alliance* soutient que l'adoption d'une législation et d'une réglementation efficaces et cohérentes au Canada améliorerait grandement les pratiques en matière d'excavation ainsi que la protection des grands réseaux canadiens d'infrastructures. Un nouveau [livre blanc](#) déposé par l'organisme dresse la liste des éléments clés devant être inclus pour l'élaboration d'une législation et d'une réglementation efficaces et cohérentes.

Au Canada, l'excavation est actuellement soumise à une approche non uniforme des réglementations municipale, provinciale et fédérale, selon M. Sullivan. Des exigences et une législation claires et cohérentes, telles que décrites dans le livre blanc du CCGA, réduiraient les dommages et augmenteraient la productivité des chantiers de construction, mais amélioreraient surtout la sécurité des travailleurs, du public et de la communauté.

Le *Canadian Common Ground Alliance* est le porte-parole de partenaires régionaux canadiens (CGA) tels que les propriétaires et les exploitants de conduites de gaz naturel et d'oléoducs, les compagnies d'électricité et les réseaux de télécommunications ainsi que de tous les intervenants du milieu de l'excavation. Le CCGA travaille à réduire les bris d'infrastructures souterraines et, par le fait même, à assurer la sécurité du public, la protection de l'environnement et l'intégrité des services essentiels par la promotion des bonnes pratiques en matière de prévention de dommages.

-30-

Pour de plus amples informations, veuillez appeler
Mike Sullivan,
Président - [Canadian Common Ground Alliance](#)
(403) 531-3700
msullivan@canadiancga.com

Source : CCGA